

Programmes de surveillance : des exigences de la directive cadre sur l'eau à la mise en oeuvre et à l'utilisation des résultats



Faciliter les échanges sur la surveillance de l'eau et des milieux aquatiques entre bassins européens, en présence de la Commission européenne et de l'Agence européenne de l'environnement, afin d'enrichir la stratégie commune de mise en oeuvre de la directive cadre sur l'eau : tel était l'objectif de l'atelier organisé en Bulgarie le 13 novembre 2013. L'idée était notamment d'échanger des expériences de terrain sur la surveillance et son influence sur la mise en oeuvre des plans de gestion et des programmes de mesures. Les débats et échanges ont été structurés autour de trois questions principales : les finalités des programmes de surveillance, l'organisation et le rôle des acteurs, et les stratégies de surveillance. Ces échanges ont conduit à établir des conclusions et des recommandations qui pourraient être intégrées dans les prochains cycles de la DCE.

Auteurs du document : LE DIVECHEN G., POCHON Y., VIAL I., MARTINI F., OIEAU, ONEMA

Diffuseur des métadonnées : Office français de la biodiversité

Mots clés : DCE, POLITIQUE DE L'EAU, PROGRAMME DE SURVEILLANCE

Date : 2014

Type de ressource : Document

Format : text/xml

Source : Atelier organisé conjointement avec la Conférence annuelle de l'Euro-RIOB, Plovdiv, 13-15 novembre 2013. Les rencontres de l'Onema, n° 27. 4p.

Langue : Français

Droits d'utilisation : Accès libre

Niveau de lecture : Ouvrage

Accéder à la notice source : https://oai-gem.ofb.fr/exl-php/vue-consult/ofb_recherche_oai/DOC00083448

Télécharger les documents :

https://oai-gem.ofb.fr/exl-php/document-affiche/ofb_recherche_oai/OUVRE_DOC/60076?fic=PUBLI/R11/16.pdf

Emprise nationale : FXX

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/programmes-de-surveillance-des-exigences-de-la-directive-cadre-sur-l-eau-a-la-mise-en-oeuvre-et-a-l-0>

Evaluer cette notice: